



## Litige avec le service mobile Orange

Par **romino**, le **29/04/2013** à **22:14**

Bonjour, voici mon problème:

- je suis client chez Orange depuis maintenant deux ans, mon forfait est l'origami star 1h avec SMS et MMS illimités, internet 2 giga illimité, appelle illimité de 21h30 à 8h et 3 numéros partagés ("partager" signifie que les 3 numéros choisis plus moi-même peuvent s'appeler en illimité 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.
- mon problème est que l'un de ses numéros a été supprimé sans que je fasse quoi que ce soit et maintenant j'ai reçu une facture avec beaucoup de hors forfait.
- je voulais savoir que puis-je faire et quels sont mes droits?
- Et quel organisme existe-t-il pour nous défendre et conseiller?  
( 60 millions de consommateurs)

Merci d'avance.

Cordialement

Par **romino**, le **12/05/2013** à **02:24**

Si il ya quelqu'un pour m'aider n'hésitez pas. je suis à 130 euro de hors forfait a cause de ce problème. j'ai déjà téléphoné service Orange numéro qu'on dit que tout était rentré dans l'ordre malheureusement toujours le même problème.

Cordialement.